

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L.
procuration de NICOLAI M., SECONDI P., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., CHAMBE A.,
ACKER-CESARI V., ANDREANI N.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : NICOLAI M. procuration à TOMASINI L. , GIUDICELLI PA., ORSONI C.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 10

Nbre de conseillers ayant signé : 11

Date de convocation : 22/02/2024

Date d'affichage: 22/02/2024

Objet : Décision modificative de crédit au budget principal – Opérations d'ordres section d'investissement.

Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'afin de pouvoir régulariser les opérations comptables d'entrée dans le patrimoine communale de la propriété « Lagaesse », il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires aux chapitres et comptes d'ordres suivants :

Compte/Section	DEPENSES	RECETTES
Chapitre 041 – Cpte 2111	+ 239 200,00 €	
Chapitre 041 – cpte 1328		+ 239 200,00 €
INVESTISSEMENT	+ 239 200,00 €	+ 239 200,00 €

Le conseil municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré adopte les écritures comptables proposées.

Fait et délibéré à Solaro le 27/09/2024

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

Le 30/09/2024

Application agréée E-legalite.com

70_DE-02E-212002836-20240927-2024_45-6F